

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-73

L'an deux mil vingt-quatre

Le neuf décembre

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, M ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, LAURENT, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, REYNAUD, CRESPEL, GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : M CURT, Mme PIERRE

Secrétaire de séance : M. GISBERT-CUREAU

Date de Convocation : 4 décembre 2024

**OBJET : SALLE DES FETES - TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE
PAR MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE A MODULE LED ET
REEMPLACEMENT ET ISOLATION DES FAUX-PLAFONDS :
AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LES
DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération DEL2024-37 du 6 juin 2024, le Conseil Municipal a :

- Approuvé le projet de mise en place d'un éclairage à module LED et de remplacement et d'isolation des faux-plafonds de la salle des fêtes pour la réalisation d'économie d'énergie ;
- Autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20 %, ainsi qu'auprès du Département au titre de la transition écologique à hauteur de 20 %.

Les devis estimatifs établis par les entreprises datant de février et de mai 2024, il a été nécessaire de les faire actualiser, engendrant un ajustement du plan de financement pour les demandes de subventions.

Le nouveau montant prévisionnel des travaux s'élève à 46 878,67 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le nouveau plan de financement prévisionnel suivant :

Coût estimatif du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Travaux	46 878,67	Etat - DETR	20,00%	9 375,73
		Département - Transition écologique	20,00%	9 375,73
		Autofinancement de la Commune	60,00%	28 127,20
TOTAL	46 878,67		100,00%	46 878,67

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

